

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2014

PARTIE A | RAPPORT ANNUEL

TABLE DES MATIÈRES

07 PIONNIERS DU CHANGEMENT ÉNERGÉTIQUE DEPUIS 30 ANS

08 RAPPORT SUR L'ANNÉE CIVILE 2014

12 CONTRACTING CHALEUR

14 PRODUCTION DÉCENTRALISÉE D'ÉLECTRICITÉ

18 COURANT VERT AUTHENTIC

20 GESTION DE L'ENTREPRISE ET DES INSTALLATIONS

21 CONCEPTION ET CONSTRUCTION

23 COMPTES ANNUELS DU GROUPE ADEV

24 COMPTES ANNUELS DES SOCIÉTÉS D'ADEV : RÉSUMÉS

26 ADEV ENERGIEGENOSSENSCHAFT

27 ADEV WASSERKRAFTWERK AG CONSOLIDÉ

28 ADEV SOLARSTROM AG CONSOLIDÉ

29 ADEV WINDKRAFT AG

32 ORGANISATION ET LIGNES DIRECTRICES

35 CORPORATE GOVERNANCE

PARTIE B COMPTES ANNUELS DU GROUPE ADEV

Le rapport d'activité d'ADEV est publié en deux parties :

– Partie A Rapport annuel

– Partie B Comptes annuels du Groupe ADEV

Sur demande, nous vous envoyons volontiers la partie B.

Les deux rapports sont disponibles sur www.adev.ch.





Centrale hydraulique Moosbrunnen 1, Wiler près d'Utzenstorf

06
07

PIONNIERS DU CHANGEMENT ÉNERGÉTIQUE DEPUIS 30 ANS



Eric Nussbaumer

CHÈRES ASSOCIÉES, CHERS ASSOCIÉS,

Il y a déjà 30 ans que la Coopérative énergétique ADEV a été fondée! Ce fut pour nous le début d'un travail de pionniers du changement énergétique qui dure encore aujourd'hui. On trouve déjà sur l'une des premières feuilles de route d'ADEV, datant de 1985, le même crédo que devait proclamer le Conseil fédéral 26 ans plus tard, après la catastrophe de Fukushima en mars 2011: en finir avec le danger nucléaire en misant sur l'efficacité énergétique et les renouvelables. Quinze ans auparavant, la Suisse était encore leader mondial du solaire par tête d'habitant, avant que nous soyons rapidement dépassés par nos voisins du Nord. Et de quelle manière: en édictant sa loi sur les énergies renouvelables – le fameux Erneuerbare-Energien-Gesetz EEG, l'Allemagne ne s'est pas limitée au courant solaire mais a promu le développement de toutes les énergies propres. Si le courant issu de sources renouvelables n'y représentaient encore que 6% de la production totale d'électricité en 2000, ils contribuent aujourd'hui à hauteur de 27% à la consommation finale.

Cet exemple montre que, si nous le voulons, nous pouvons aussi y parvenir. J'admets que ce n'est pas gratuit. C'est pour cette raison que nos responsables politiques hésitent alors qu'ils devraient créer des conditions favorables aux investisseurs afin de négocier le virage énergétique dans les meilleurs délais. Pour le moment, on se refuse à arrêter les centrales nucléaires et on laisse les investissements dans le courant solaire s'évaporer sur une liste d'attente. A y regarder de plus près, c'est un peu comme si l'on cherchait par tous les moyens à freiner le changement.

Les faits le confirment: de nos jours, le marché de l'électricité n'est pas assez incitatif. Les politiques doivent améliorer les conditions cadres, mais il devient toujours plus difficile de trouver des majorités pour cela. Pour beaucoup, Fukushima n'est déjà plus qu'un vague souvenir.

Il est donc plus que jamais nécessaire pour ADEV de poursuivre son travail de pionnier entamé il y a 30 ans, et que vous soutenez toutes et tous par votre participation. Malheureusement, les agitations sur le marchés des changes et le manque d'eau ont eu une influence négative sur le résultat consolidé de notre filiale hydraulique ADEV Wasserkraftwerk AG. Raison de plus pour se réjouir de notre croissance dans les domaines du solaire et de la petite hydraulique en Suisse. Les projets pionniers de ADEV restent un phare pour le changement énergétique.

Nous vous remercions de tout cœur pour votre soutien.

Eric Nussbaumer

Conseiller national, président des conseils d'administration d'ADEV Energiegenossenschaft et d'ADEV Wasserkraftwerk AG

RAPPORT SUR L'ANNÉE CIVILE 2014

08
09

CONTEXTE ÉCONOMIQUE

Sur le plan économique, le développement du parc d'installations d'ADEV reste étroitement lié au cadre légal. La rétribution au prix coutant (RPC), mise en place en 2009, devrait offrir une véritable sécurité d'investissement. Ce système souffre cependant de ses limites, car il ne peut déployer ses effets positifs que s'il y a suffisamment d'argent à disposition. En outre, le photovoltaïque est actuellement plafonné à 150 MW par année. Aujourd'hui, chaque consommateur d'électricité verse au fonds RPC 1,5 ct par kilowattheure (kWh) utilisé. La différence entre le tarif RPC et le prix du kWh à la bourse de l'électricité est payé aux exploitants d'installations par le fonds RPC. Mais comme le prix de l'électricité est historiquement bas, autour de 4 ou 5 ct/kWh, la différence avec le tarif RPC est plus haute et le fonds RPC est plus fortement sollicité qu'on ne l'avait escompté à sa création. A l'époque, en effet, on tablait sur un prix d'au moins 8 ct.

D'après les calculs de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), les versements de la RPC en faveur du photovoltaïque ne sont plus garantis pour les projets déposés depuis 2012. Pour les installations annoncées à partir de 2014, le versement dépend d'une augmentation réclamée par la branche mais relevant de l'aval du Parlement. Si les prix européens repartaient à la hausse, davantage de projets pourraient bénéficier immédiatement d'une décision positive. Malheureusement, la tendance ne va pas dans ce sens. Pour faire face au rapide encombrement de la liste d'attente, différents distributeurs favorables au changement énergétique ont offert des solutions transitoires pour assurer un financement en attendant de bénéficier de la RPC. Mais entretemps, ces modèles ont presque tous passé à la trappe. Ces distributeurs autrefois exemplaires ont changé leur stratégie du tout au tout et veulent maintenant appliquer un prétendu «prix du marché» représentant environ 5 ct/kWh!

Cette pratique va à l'encontre des recommandations de l'OFEN au sujet des prix de livraison des énergies renouvelables, publiées chaque mois de janvier. L'OFEN recommande aux distributeurs d'acheter l'électricité au même prix qu'ils la vendent sur le réseau local,

déduction faite de 8% de frais. Ce qui donnerait un prix de 7 à 9 ct/kWh, selon les réseaux. ADEV va s'engager dans la promotion des prix recommandés par l'OFEN.

Le coût du changement énergétique a déjà fait l'objet de nombreuses études, non seulement en Suisse mais aussi à l'échelle européenne. Tous les scénarios de l'OFEN, qu'ils incluent une part de nucléaire ou misent à 100% sur les renouvelables, tablent sur des coûts de 150 à 160 milliards de francs. Il est intéressant de comparer avec le coût effectif, à ce jour, du développement des renouvelables en Allemagne: 19 milliards d'euros pour passer de 6% à 27% de la consommation totale d'électricité entre 2000 et 2014. Soit environ 1 milliard d'euros (1,1 milliard de francs) par tranche de 1%. Le marché suisse étant dix fois plus petit et la part des renouvelables y atteignant déjà 60%, les coûts allemands transposés à la Suisse ne représentent plus que 5 milliards de francs. Un prix global nettement meilleur marché que ce qui ressort de toutes les études publiées à ce jour. Bien sûr, il s'agit d'un calcul très simplifié. Mais il montre clairement que si nous misons systématiquement sur les énergies renouvelables, nous pourrions changer rapidement notre approvisionnement à un prix avantageux. De plus, nous préserverons ainsi notre cadre de vie tout en diminuant les coûts inhérents aux autres sources d'énergie. Les prix doivent être formés sur une perspective à long terme au lieu de dépendre d'un marché actuellement distordu. En effet, les prix du marché actuels se fondent essentiellement sur deux faits: d'une part, la capacité renouvelable s'est certes développée, mais au début les géants de l'électricité ont tenté de lui mettre des bâtons dans les roues en invoquant un «déficit» à venir et en investissant dans de nouvelles centrales à charbon au lieu de diminuer la part du nucléaire et des fossiles. D'autre part, le bradage des certificats de CO₂, dont l'UE a inondé le marché, a rendu trop avantageux le prix des centrales à charbon, pourtant nuisibles à l'environnement.

Depuis début 2014, la loi permet également aux propriétaires d'installations de consommer le courant qu'ils produisent. Cette disposition ouvre de nouvelles perspectives: quiconque produit lui-même un kWh sur son propre toit n'est plus obligé de racheter celui-ci 20 ct sur le réseau. C'est l'ordre de grandeur dû au système de promotion de la Confédération fondé sur la rétribution unique de l'électricité autoproduite. De quoi donner une impulsion salubre à la production décentralisée d'électricité renouvelable. En revanche, les prix payés par les gros consommateurs sont nettement plus bas, de sorte que les grandes installations financées par la rétribution unique ne sont que rarement rentables. Les réseaux dits de faible envergure, reliant plusieurs appartements et bureaux, offrent cependant une opportunité d'atteindre un seuil de rentabilité. ADEV étudie actuellement plusieurs projets de tels réseaux locaux pouvant désormais alimenter des complexes d'habitation, grâce à la nouvelle réglementation sur la consommation propre.

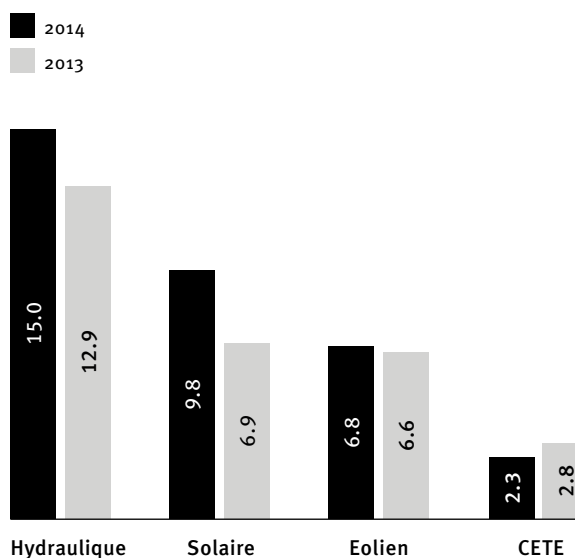
S'agissant de l'hydroélectricité, une importante amélioration a été inscrite dans l'ordonnance sur l'énergie: les décisions positives ne doivent plus dépendre uniquement de la date de dépôt du projet, mais également de son avancement. Si le permis de construire et la concession sont délivrés, le projet peut avancer sur la liste d'attente. Ainsi, des projets hydroélectriques annoncés et autorisés peuvent profiter de la RPC et être réalisés.

La garantie d'origine de l'électricité (GO), obligatoire depuis 2013, représente une plus-value écologique qui se négocie de plus en plus sur différentes bourses de courant vert. En raison de l'offre pléthorique, le kWh, même solaire, se vend à moins d'1 ct. La seule possibilité pour que le solaire puisse couvrir ses coûts de production est que davantage de consommateurs exigent de leurs distributeurs qu'ils leur fournissent exclusivement de l'électricité d'origine renouvelable. Nous en sommes loin aujourd'hui car le marché des garanties d'origine est distordu, la part du renouvelable dans le réseau européen étant encore très inférieure à 100%.

En décidant, le 15 janvier 2015, de supprimer le taux plancher de 1,20 franc pour un euro, la Banque nationale suisse a pris toute l'économie par surprise. Pour y faire face, le conseil d'administration d'ADEV a décidé de suspendre la stratégie appliquée ces dernières années et qui consistait à ajuster continuellement les prêts consentis aux filiales pendant plusieurs années sur le cours de 1,20 CHF/EUR au détriment d'un gain. Dans les comptes actuels, tous les prêts sont corrigés au cours de la fin de l'année 2014, soit 1,20 CHF/EUR. Dans le même temps, une réserve pour les éventuelles pertes de change entre 1,20 CHF/EUR et 1,10 CHF/EUR est créée, car on ne peut pas connaître d'avance le cours du franc par rapport à l'euro fin de 2015.

Les mesures déjà prises dans le but de réduire notre exposition aux risques de change se sont révélées efficaces. ADEV Energiegenossenschaft a notamment introduit en 2012 les prêts directs en euros. En outre, les nouveaux investissements ont été financés davantage via des crédits en euros, ce qui a permis de limiter les pertes de change.

Production d'électricité du Groupe ADEV en 2014 en millions de kWh



INVESTISSEMENTS

Energie solaire

Au début de 2014, le tarif de la rétribution au prix cou- tant (RPC) pour le courant solaire a baissé de 27%. Il a donc fallu renoncer à réaliser de nombreux projets faute de perspectives de rentabilité. Dans quelques rares cas, il s'est avéré possible de réduire les coûts de construction. Un nouveau problème est survenu à la fin de l'année lorsque l'OFEN a annoncé que les pro- jets déposés en 2014 n'auraient guère de chances de bénéficier de la RPC si le Parlement ne votait pas une nouvelle augmentation de la contribution et si les prix du marché de l'électricité se maintenaient à un niveau aussi bas. Grâce aux projets inscrits les années précé- dentes sur la liste d'attente de la RPC, ADEV a encore pu réaliser en 2014 quatre nouvelles installations tota- lisant une puissance de 571 kW. Une nouvelle baisse de la RPC a été annoncée pour avril 2015. Le rush habi- tuel de fin d'année a donc été reporté à fin mars cette année, ce qui a permis à ADEV Solarstrom AG de mettre en service début 2015 six autres installations d'une puissance totale de 819 kW (voir tableau ci-dessous).

Installations solaires	Mise en service	Puissance [kW]
Reitenbacherhof, Fehraltorf ZH	03/14	79
Bethesda Spital, Basel	09/14	100
BBZW Emmen, Emmenbrücke LU	10/14	193
Stadthalle, Sursee LU	10/14	199
BBZW Sporthalle, Sursee LU	1/15	115
BBZW Hauptgebäude, Sursee LU	1/15	119
Sportanlage Im Brüel, Allschwil BL	1/15	65
Hanro Hauptbau, Liestal BL	3/15	140
KDL Ruchen, Eiken AG	3/15	247
Hinterberg, Bretzwil	3/15	132

La réalisation de ces nouvelles installations porte la capacité solaire totale à 10,4 MW fin 2014 (contre 9,9 MW fin 2013). Fin mars 2015, elle s'élevait à 11,3 MW.

Hydroélectricité

A l'issue d'une longue procédure d'autorisation, nous avons enfin pu réaliser, à l'été 2014, la nouvelle ins- tallation de nettoyage des grilles de la centrale élec- trique du Couvent à Munster, qui se trouve dans un bâtiment historique classé. Les travaux des trois cen- trales hydrauliques et leurs nouvelles installations sont ainsi terminés.

En juin 2014, ADEV Wasserkraftwerk AG a racheté à l'entreprise Stahlwerken Gerlafingen les deux cen- trales hydroélectriques de Moosbrunnen 1 et 2 à Wiler bei Utzenstorf. Elle a acquis en même temps un terrain dans la zone industrielle, sur lequel se trouve une ins- tallation désaffectée et où elle prévoit de réaliser une nouvelle centrale. Le canton de Soleure a donné un pré- avis positif. La demande de permis de construire et de concession devrait être déposée à l'été 2015. Les deux centrales existantes de Moosbrunnen 1 et 2 seront par- tiellement rénovées, de même que la prise d'eau dans l'Emme, qui alimente les trois centrales. Une échelle à poissons sera également construite.

L'application du régime de charriage et de la libre migration des poissons sont financés en partie par le fonds RPC. Mais le montant disponible n'est pas suf- fisant pour rénover tous les sites RPC annoncés l'an- née dernière par les cantons. Le nôtre en faisait par- tie et a été classé urgent. Cependant, nous dépendons dorénavant des procédures administratives fédérales et cantonales, ce qui pourrait retarder la l'assainisse- ment de la prise d'eau.

PARTICIPATIONS CITOYENNES AUX SOCIÉTÉS D'ADEV

En automne 2014, ADEV Wasserkraftwerk a repris d'Alpiq un projet de centrale hydroélectrique au centre d'Olten, pour lequel un plan de zone et d'aménagement avait déjà été établi. La nouvelle installation réutilisera l'eau de la rivière Dünnern qui, du 14^e siècle au début du 20^e siècle, faisait tourner différents moulins et forges. Le dernier témoin de cette époque est le restaurant «Alte Mühle». Avant de procéder à l'achat, il a fallu régler un certain nombre de questions comme les anciennes décharges, l'optimisation de la centrale hydroélectrique et la préservation du paysage, afin de commencer les travaux en automne. Comme le canton avait commencé de rénover le canal en béton de la Dünnern en automne 2014, la construction simultanée de la centrale s'est imposée pour des raisons de synergie. Les travaux ont déjà commencé le 20 octobre 2014, peu après la signature du contrat de vente. La nouvelle centrale sera en grande partie souterraine. Les riverains ont été informés en détail à l'occasion d'une séance organisée en commun avec la ville et le canton. La renaturation du cours d'eau au centre ville étant impossible, on a renoncé à aménager une échelle à poissons à cet endroit.

ADEV Wasserkraftwerk AG a procédé en 2014 à une augmentation de CHF 4,158 millions de son capital nominal. La souscription s'est déjà achevée un mois avant l'expiration du délai. Cette opération servira à financer les nouvelles centrales.

Il est possible à tout moment de prendre une participation au capital de la coopérative ADEV Energiegenossenschaft. Durant l'année sous revue, l'arrivée de nouveaux coopérateurs a permis d'augmenter le capital de CHF 1,139 million à CHF 1,566 million. Il est également possible de consentir des prêts directs à ADEV Energiegenossenschaft. En 2014, ces derniers ont crû de CHF 639 622 pour atteindre au total CHF 9 500 572.

Les actions nominales des filiales d'ADEV peuvent être négociées sur la plate-forme d'échange électronique OTC-X de la Banque Cantonale Bernoise (www.otc-x.ch). Le négoce d'actions a légèrement augmenté l'année dernière, mais reste très faible par rapport à d'autres actions. Comme il y a peu d'actions qui sont échangées, certains acheteurs en profitent pour en acquérir à des conditions favorables : ils offrent un prix peu élevé et prennent leur temps pour acheter. Les actionnaires d'ADEV qui désirent revendre leurs actions les proposent également à un prix peu élevé afin de trouver un acheteur. Le prix de vente reflète certes la valeur actuelle des actions d'ADEV sur le marché boursier, mais pas la valeur effective de l'entreprise.

CONTRACTING CHALEUR

12
13

Dans le cadre du contracting chaleur, ADEV réalise, finance et gère des réseaux de chauffage à distance fonctionnant au bois ou avec des couplages chaleur-force (CCF) alimentés par du gaz naturel.

Selon les cas, ces dispositifs sont combinés avec des installations solaires. En 2014, 62% de la chaleur a été produite avec du gaz et 38% avec du bois. Grâce à la combinaison avec des capteurs solaires thermiques, l'eau chaude est produite pratiquement à 100% par l'énergie solaire en dehors de la saison de chauffage du réseau à distance de la Fabrique de chocolat d'Aarau. A la chaufferie Sonnhalde à Arlesheim, la part solaire pour la production de chaleur et d'eau chaude dépasse 50% grâce à l'accumulateur de glace. L'exemple de Sonnhalde démontre très bien comment un accumulateur de glace permet de stocker l'énergie solaire en été pour l'utiliser en hiver.

Contracting avec couplage chaleur-force

Grâce au contracting, ADEV produit de la chaleur efficacement et en respectant l'environnement. A la fin 2014, elle fournissait plus de 400 unités d'habitation, plus de 30 locaux industriels et commerciaux, un centre commercial et une école en énergie au moyen de CCF. Un CCF est une centrale thermique produisant aussi bien de l'électricité que de la chaleur. La Stratégie énergétique 2050 de la Confédération confère un rôle important à ces installations, car la production simultanée de chaleur et d'électricité permet de diminuer sensiblement la consommation de gaz naturel et la pollution de l'air. L'augmentation de

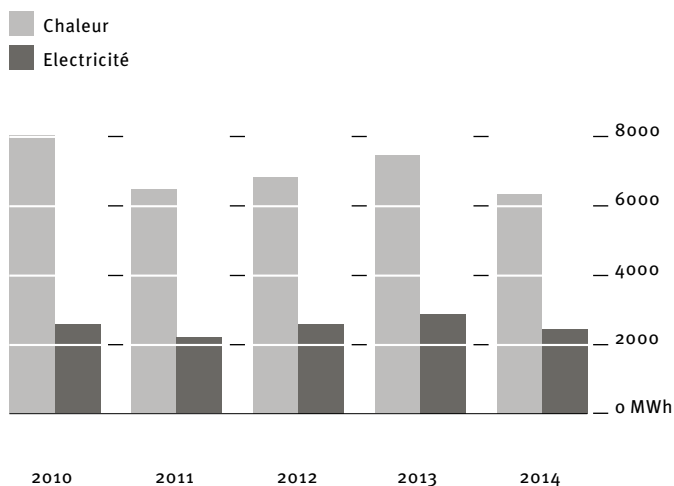
l'efficacité constitue la première contribution à la protection du climat à l'échelle planétaire, tout en étant un pilier d'un approvisionnement électrique affranchi du nucléaire. Un CCF a un rendement global de plus de 90%, contre 30% pour les grandes installations thermiques comme les centrales nucléaires, à charbon ou à gaz, car ces dernières laissent s'échapper, sans l'utiliser, environ 70% de la chaleur qu'elles produisent. Les CCF ne se contentent pas de chauffer les bâtiments, mais fournissent plus que leurs besoins en électricité. Chacune d'entre elles alimente plus de ménages en électricité qu'en chauffage. Ce type d'approvisionnement est trois fois plus efficace que s'il était assuré par des centrales nucléaires ou à charbon. En outre, ce courant est consommé là où il est produit et n'encombre donc pas les réseaux.

A la fin de 2014, ADEV exploitait dix CCF d'une puissance électrique cumulée de 722 kW, produisant 2,3 millions de kWh de courant (2013: 2,8 millions de kWh). La diminution de la production d'électricité est due essentiellement à la douceur des températures en 2014. La part des CCF dans la production totale d'électricité du Groupe ADEV a atteint 6,8%.

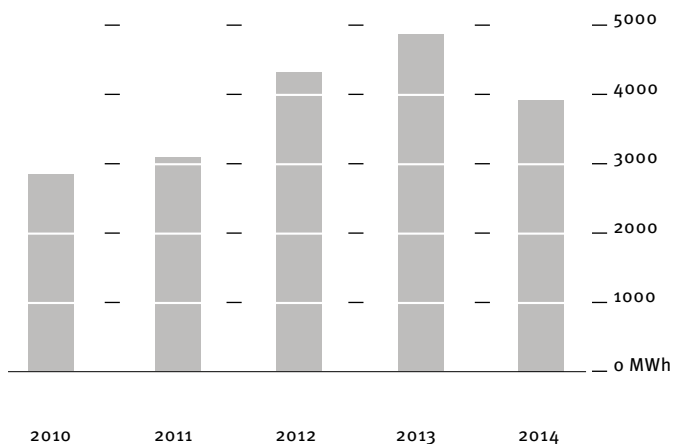
Contracting chaleur avec copeaux de bois

En l'absence de gaz naturel ou si nos partenaires veulent utiliser uniquement des sources énergétiques renouvelables, nous proposons des solutions de contracting chaleur reposant sur des chauffages à bois. Avec sa filiale à 100% ADEV Ökowärme AG, ADEV fournit huit réseaux de chauffage avec une puissance de 2700 kW, soit plus de 100 unités d'habitation, cinq locaux artisanaux ou administratifs, deux entreprises industrielles et plusieurs écoles. On a enregistré en 2014 une baisse de la production de chaleur en raison de la douceur des températures. Cette production a été de 3,9 millions de kWh (contre 4,8 millions de kWh en 2013).

Production de chaleur et d'électricité des centrales à couplage chaleur-force



Production de chaleur à l'aide de copeaux de bois



PRODUCTION DÉCENTRALISÉE D'ÉLECTRICITÉ

En 2014, la production d'électricité d'ADEV a à nouveau augmenté de 16% pour atteindre 33,9 millions de kWh. Cela représente la consommation moyenne d'environ 7500 ménages de quatre personnes, soit l'équivalent des quelque 33 000 habitants de l'Ergolzthal, entre Frenkendorf et Sissach, y compris le chef-lieu Liestal et les villages de Lausen et Ittingen.

PETITES CENTRALES HYDROÉLECTRIQUES

En 2014 comme durant les premiers mois de 2015, le débit des cours d'eau suisses sur lesquels ADEV exploite des installations a été légèrement supérieur à la moyenne des dix dernières années. En Alsace, en revanche, le débit de la Fecht et de la Petite Fecht, qui alimentent nos installations de Munster, a été inférieur de 40% à la moyenne annuelle à long terme. En 2014, la région de Munster a accusé en effet un déficit de précipitations de 40% par rapport à la moyenne annuelle sur une longue période. De telles différences dans un rayon d'à peine 150 km ont de quoi surprendre. En 2014, la partie ouest des Vosges a bénéficié de précipitations abondantes pendant que la partie est recevait peu de pluies. Les statistiques du débit des cours d'eau et des précipitations montrent que de tels écarts se sont déjà produits à Munster, par exemple en 2011, où le débit des rivières s'est également avéré inférieur de 40% à la moyenne. En revanche, en 2012 et 2013, les quantités d'eau disponibles correspondaient au plan de production d'ADEV force hydraulique SAS. La production de l'installation de Leymel a atteint les prévisions, ce qui ne fut pas le cas de celle de Hammer en raison des travaux de construction du nouvel hôpital de Munster, qui nécessitait l'assèchement de la Petite Fecht. Malgré la faible performance de nos centrales alsaciennes, la production globale a augmenté de 16%, passant de 12,9 à 14,9 millions de kWh, grâce à la reprise des centrales de Moosbrunnen 1 et 2.

En 2012, le Conseil d'Etat soleurois a pris un arrêté retirant les concessions d'exploitation sur la canal de l'Emme entre Biberist et Luterbach. Cette décision affecte la centrale d'Untere Emmengasse ainsi que trois autres n'appartenant pas à ADEV. Les propriétaires,

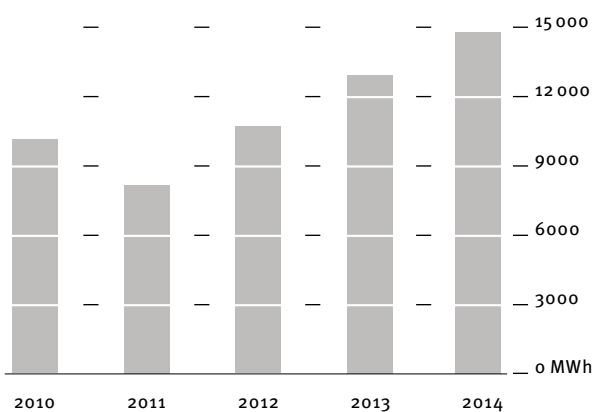
dont ADEV, ont été mis en demeure de déposer de nouvelles demandes de concession. Il y a plusieurs raisons à cela: d'une part, le canton de Soleure subit des pressions pour appliquer la législation sur la protection des cours d'eau, c'est-à-dire faciliter la migration des poissons et augmenter les quantités d'eau résiduelle. D'autre part, la protection contre les crues de l'Emme doit être renforcée, ce qui aura également une influence sur les prises d'eau. Les quatre exploitants concernés ont recouru contre cette décision auprès du Tribunal administratif du canton de Soleure. La procédure a été suspendue fin 2013 et le dossier est retourné au canton. Une procédure de conciliation a permis l'année dernière de parvenir à un accord entre les exploitants et les autorités. Les centrales hydroélectriques recevront de nouvelles concessions à partir de 2022 pour prélever de l'eau dans l'Emme. Cette solution est assortie de nouvelles conditions. Par contre, ADEV a pu conserver sa concession perpétuelle «Wasserfallrecht». Cependant, les exploitants des centrales hydrauliques devront augmenter dorénavant le débit résiduel dans l'Emme, ce qui impliquera une perte de production d'environ 7%. Cette proportion a été jugée acceptable dans différents arrêts du Tribunal fédéral. L'augmentation du débit résiduel vise par ailleurs à revaloriser l'Emme sur le plan écologique, ce qui correspond aux vues d'ADEV Energiegenossenschaft.

Aucune rénovation importante n'a été entreprise en 2014. Il a fallu refaire la connexion au réseau électrique de la centrale de Joramill car le tuyau abritant les conduites électriques laissait de l'eau souterraine s'écouler dans la centrale. En outre, la turbine sera révisée pour la première fois en 2015 après 18 ans d'activité. Des travaux préventifs de maintenance sont effectués régulièrement dans toutes les installations afin d'éviter des arrêts imprévus.

Le graphique ci-contre illustre la production hydroélectrique, y compris celle de la centrale de Guggenloch à Lütisburg, propriété de la coopérative Genossenschaft pro Guggenloch, dont ADEV Energiegenossenschaft possède une part substantielle.

Evolution de la production d'électricité des petites centrales hydroélectriques d'ADEV.

En 2014, le Groupe ADEV a produit quelque 15 millions de kWh d'hydroélectricité.



CENTRALES SOLAIRES

En 2014, la production de courant solaire a connu une nouvelle hausse sensible, de 43%, pour atteindre 9,8 millions de kWh. D'une part, l'année s'est avérée plus ensoleillée que 2013 et, d'autre part, les installations mises en service à la fin de l'année précédente ont contribué à ce bon résultat. Cette production permet d'alimenter quelque 10 000 personnes à 100% avec de l'électricité d'origine solaire, selon la consommation moyenne actuelle.

Toutes les installations sont régulièrement contrôlées et surveillées à distance. Les pannes affectant une partie ou la totalité d'une installation doivent être identifiées et réparées immédiatement, car il n'est pas possible de compenser une baisse de production. Si les conditions locales l'exigent, les installations sont nettoyées plus souvent, comme c'est le cas lorsqu'elles sont très exposées à des émissions polluantes, que ce soit en ville ou à la campagne. Certaines anciennes végétalisations de toits peuvent poser problème, raison pour laquelle nous avons collaboré avec le service des espaces verts de la ville de Bâle afin de réaliser, autour de l'installation solaire de l'hôpital Bethesda, une végétalisation extensive à faible croissance.

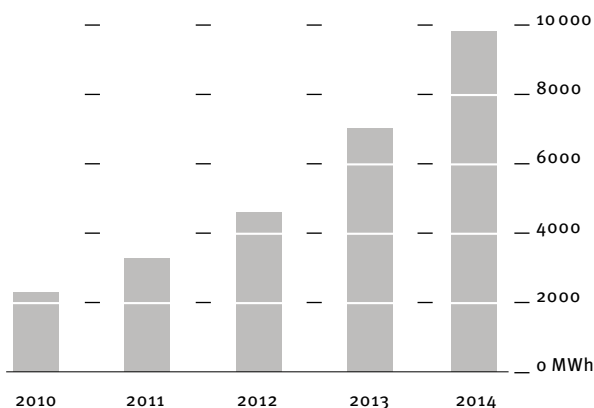
Le graphique ci-après illustre la répartition géographique de la puissance installée. Le canton d'Argovie, qui abrite deux grandes surfaces de panneaux solaires, les installations de Ferrowohlen et de l'entreprise Xavier Meyer à Villmergen, arrive en tête avec 37% de la production solaire globale d'ADEV, suivi par Bâle-Campagne et Bâle-Ville (25%).

Production solaire par entreprise

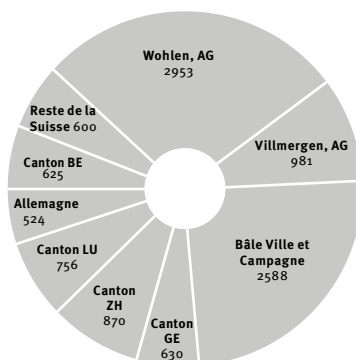
	Puissance installée
ADEV Energiegenossenschaft	69 kW 0,04 million de kWh
ADEV Solarstrom GmbH, Allemagne	524 kW 0,52 million de kWh
ADEV Solarstrom AG	9934 kW 9,29 millions de kWh
Total production solaire 2014	10527 kW 9,85 millions de kWh

Evolution de la production des centrales solaires d'ADEV

En 2014, ADEV a produit 9,8 millions de kWh de courant vert d'origine solaire.



Les sites de production solaire d'ADEV avec leur puissance en kW.





Installation photovoltaïque Bethesda, Bâle

PRODUCTION DÉCENTRALISÉE D'ÉLECTRICITÉ

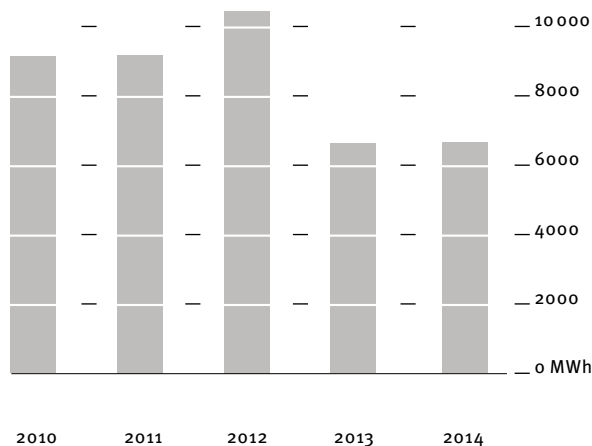
EOLIENNES

Après un très bon début d'année 2014, la production est descendue en-dessous de la moyenne au second semestre. Au final, le résultat, soit 6,76 millions de kWh, est à peine meilleur que l'année précédente, particulièrement pauvre en vent (6,68 millions de kWh). Les deux éoliennes de Saint-Brais ont fourni 6,03 millions de kWh, soit 2% de plus qu'en 2013. La fluctuation est de +/-9% à St. Brais. Dans le même temps, la production de l'éolienne de la Montagne de Granges a oscillé entre 0,077 million et 0,127 million de kWh, soit +/-30%. Elle a atteint un record avec 0,123 million de kWh. A l'éolienne d'Ettenheim, la production s'est maintenue entre 0,62 et 0,86 million de kWh par an, ce qui représente une fluctuation de +/- 20%. Les installations puissantes et relativement hautes semblent soumises à des variations de production moins importantes que les éoliennes plus petites et moins puissantes. La technologie et l'emplacement ont également une influence essentielle sur la continuité de la production, si les installations peuvent être exploitées plus efficacement dans des conditions changeantes (fortes variations du vent, turbulences, etc.). Cela explique en partie les grandes différences de production de la plus petite de nos installations, celle de la Montagne de Granges: en 2013, sa production s'est montée à 81 000 kWh alors qu'en 2014, elle a été de 50% supérieure pour atteindre 123 000 kWh, avec une quantité de vent équivalente sur les deux années.

A Saint-Brais, les éoliennes sont très bien tolérées par la population. Les émissions sonores restent largement en dessous des normes fixées par la législation. Une étude cofinancée par l'Office fédéral de l'énergie a confirmé en 2013 que les riverains immédiats des éoliennes suisses n'étaient pas dérangés par le bruit. ADEV s'est toujours efforcée de produire de l'énergie dans le respect de l'environnement et des populations. Pour cette raison, elle continue de réduire la puissance maximale des installations pendant la nuit, de manière qu'on les entende le moins possible du village, même par fort vent. Il en résulte une baisse de production d'environ 7%. La population est très sensible à cette prise en considération de ses intérêts et, à quelques exceptions près, soutient fermement la production d'énergie éolienne à Saint-Brais, à l'instar des autorités communales.

Evolution de la production des éoliennes d'ADEV

En 2014, la production (6,7 millions de kWh) a été équivalente à celle de l'année précédente. En 2012, nous avons revendu notre participation au parc éolien de Vettweiss, d'où une baisse de la production globale.



COURANT VERT AUTHENTIC

18
19

Avec la ligne de produits authentic, qui se décline en authentic eau, authentic solaire, authentic vent et authentic global, ADEV propose un courant vert produit de manière décentralisée et dans de bonnes conditions sociales.

Tout le courant vert authentic d'ADEV est certifié «naturemade star» et bénéficie de la garantie d'origine. Les clients se fournissent auprès de leur distributeur habituel, auquel ils payent le prix du mélange normal et achètent une plus-value écologique à ADEV Energiegenossenschaft. Ils achètent ainsi une plus-value écologique auprès d'un producteur crédible qui construit exclusivement des installations efficaces de production renouvelable, essentiellement en Suisse, et injecte ainsi des kilowattheures supplémentaires de courant vert de manière décentralisée dans les réseaux régionaux. ADEV se démarque ainsi clairement d'autres fournisseurs de courant vert qui produisent à bas prix dans des régions éloignées (Espagne, sud de la France, nord de l'Allemagne ou Norvège) et ne revendent en Suisse qu'un écobilan purement technique. Physiquement, l'électricité produite est toujours vendue au client le plus proche. Pour cette raison, la production décentralisée près du consommateur constitue le modèle le plus efficace tout en ayant le plus faible impact sur l'environnement. En outre, la production d'électricité d'origine hydraulique, solaire ou éolienne sur un plan régional soulage les réseaux, ce qui fait baisser les besoins d'accumulation car la production correspond aux besoins des consommateurs. Les politiques ont reconnu cet état de fait en autorisant, dans la nouvelle législation entrée en vigueur début 2014, les producteurs à consommer le courant qu'ils produisent et à injecter le solde dans le réseau. Cela permet aux producteurs de réduire les frais dus à la taxe de 10 centimes par kWh injecté sur le réseau. Il ne s'agit pas là d'une désolidarisation dans le financement des réseaux d'électricité, comme le prétendent les grands distributeurs, mais d'une augmentation notable de l'efficacité de l'approvisionnement global.

En 2006, l'obligation de communiquer l'origine de l'électricité, qu'elle provienne de production suisse ou étrangère, était inscrite dans l'ordonnance sur l'énergie. Il y aurait désormais deux types d'électricité. Cette disposition ne faisait que rendre contraignante une pratique depuis longtemps adoptée par ADEV. En 1994 déjà, ADEV mettait en avant l'électricité d'origine éolienne et en 2003, elle lançait le produit authentic rassemblant de l'électricité d'origine éolienne, hydraulique et solaire. Modèle permettant de vendre une plus-value écologique, la garantie d'origine s'est aujourd'hui généralisée sur le marché international. Depuis le 1er janvier 2013, chaque kilowattheure produit doit être recensé dans la banque de données de Swissgrid, l'exploitant du réseau national, où l'on peut consulter son certificat et le commercialiser sur le marché européen. La garantie d'origine s'applique à toute la production électrique, qu'elle soit nucléaire ou renouvelable. Dans les informations que tous les distributeurs doivent faire figurer au moins une fois par an sur la facture de leurs clients, il est question d'électricité provenant de «sources d'énergie non vérifiables». Il s'agit là de courant pour lequel les distributeurs ne disposent d'aucune garantie d'origine. On peut consulter en tout temps le marquage de l'électricité fournie par tous les distributeurs sur le site www.marquage-electricite.ch. Cette contrainte incite les fournisseurs à être le plus transparents possible et à ne pas se contenter de désigner leurs produits sous des appellations vagues.

Le courant vert authentic est vendu exclusivement aux clients finaux. Comme le montre le graphique ci-après, les ventes sont passées de 799 000 à 820 000 kWh, alors que le nombre de clients diminuait légèrement, passant de 267 à 253.

Courant vert ADEV avec responsabilité globale

Le chiffre d'affaires réalisé avec le produit authentic global permet à ADEV de soutenir un projet de bonne utilisation de l'énergie dans un pays en développement. En achetant du courant vert authentic global, les clients de l'ADEV apportent ainsi une contribution concrète au développement durable

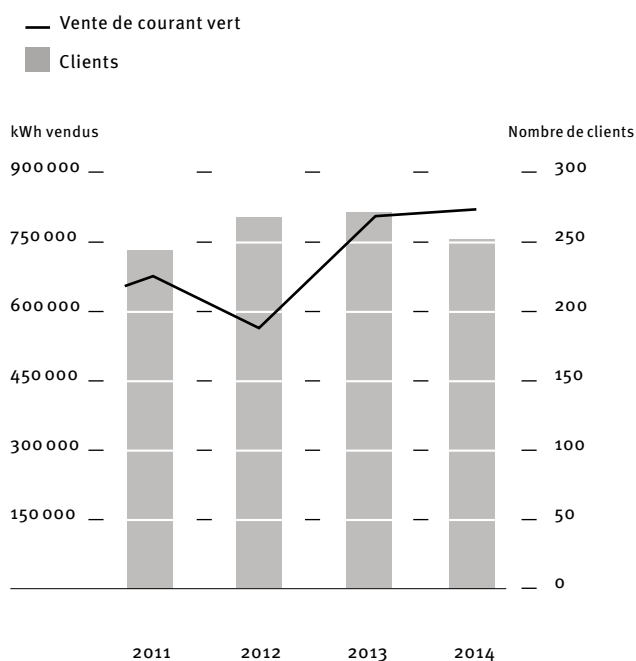
authentic OKOSTROM

naturemade
star !

En 2014, CHF 1100 ont été versés à Ingenieure ohne Grenzen (Ingénieurs sans frontières) pour un projet de microcentrales hydroélectriques pour les pays en développement. L'association Ingenieure ohne Grenzen est une organisation d'utilité publique qui réalise des projets d'ingénierie dans des pays en développement. Elle a mis au point une microturbine pour des régions isolées, produites et installées par des spécialistes locaux avec des matériaux indigènes et des technologies localement disponibles. Le transfert de technologie visant à augmenter l'autonomie des populations locales est le but de l'association. Pour en savoir plus :

www.ingenieure-ohne-grenzen.org

Evolution des ventes de courant vert et du nombre de clients.



GESTION DE L'ENTREPRISE ET DES INSTALLATIONS

20
21

GESTION DU GROUPE ADEV

Le personnel de la Coopérative ADEV assure toutes les tâches administratives et d'exploitation des sociétés du groupe. Les installations sont contrôlées 24 heures sur 24 par un système moderne de télésurveillance. En cas de problème, les gardiens sont avertis par un signal d'alarme sur leur téléphone portable. Le centre de gestion informatique enregistre les principales données qui sont ensuite évaluées par nos spécialistes dans le but d'optimiser la consommation d'énergie et l'exploitation. Pour les services et les réparations plus importantes, nous collaborons avec des entreprises spécialisées. Une permanence 24 heures sur 24 assure la réparation rapide des pannes.

A la fin de 2013, les sociétés du Groupe ADEV géraient les types d'installations suivants sur le plan technique et administratif :

Type d'installation	Nombre 2013	Nombre 2014
Chaudières avec couplage chaleur-force	10	10
Chaudières à copeaux de bois	8	8
Installations photovoltaïques	65	69
Petites centrales hydroélectriques	8	9
Eoliennes	3	3
Total	94	99

MANDATS DE GESTION POUR LE COMPTE DE TIERS

Avec ses spécialistes, la Coopérative d'énergies ADEV assume également la gestion d'installations de chauffage énergétiquement efficaces et techniquement complexes en tant que prestataire de services. Elle dispose pour cela d'une permanence 24 h sur 24. ADEV assure en outre la surveillance de toutes les installations de ses filiales. Les cahiers des charges des mandats de gestion pour le compte de tiers sont de diverses natures. Ils peuvent se résumer à la surveillance et à l'alarme en cas de problème mais peuvent aussi comprendre une gestion technique et administrative complète. En 2014, les mandats confiés antérieurement ont été reconduits, notamment pour des chauffages avec couplage chaleur-force, une installation à copeaux de bois et une installation solaire thermique, des centrales hydroélectriques et diverses installations solaires.

Dans le cadre du mandat de contracting exploitation, l'ADEV endosse la responsabilité de la gestion optimale des installations solaires et est indemnisée en fonction de la production : une solution où les deux partenaires trouvent leur compte.

Mandats pour le compte de tiers	Nombre
Chauffage	3
Petite hydraulique (4 installations)	2
Installations solaires photovoltaïques	6
Total	11

CONCEPTION ET CONSTRUCTION

PROJETS

Les travaux de conception et le suivi des chantiers sont pour la plupart assurés par des bureaux externes. Les collaborateurs d'ADEV en effectuent cependant une part importante pour le compte des différentes filiales. Ces tâches comprennent notamment l'établissement de projets de nouvelles installations et la négociation des contrats, mais aussi l'exécution de mesures et de contrôles, la direction de chantier et la mise en service des installations. Cela nous permet de faire bénéficier les nouveaux projets des expériences faites dans l'exploitation des installations. Les travaux de conception et l'établissement de projets sont effectués en priorité pour les installations du Groupe ADEV.

Dans le domaine hydroélectrique, les activités se sont concentrées principalement sur l'acquisition des centrales de Moosbrunnen 1 et 2 et sur l'étude de variantes pour la troisième centrale, en coordination avec les autorités cantonales. A la fin de 2014, le canton a donné son feu vert à la poursuite des travaux. Un nouveau raccordement au réseau est prévu pour les trois centrales de Moosbrunnen. Il sera réalisé en 2015. En outre, la conception de la rénovation des installations existantes va bon train.

Les derniers travaux de construction se sont achevés à la centrale du Couvent à Munster, en Alsace. Ce n'est qu'à l'été 2014 que l'installation de nettoyage des grilles a pu être complètement renouvelée. Située dans un bâtiment historique, elle amène les eaux de la Petite Fecht dans la centrale Couvent.

D'importants travaux de développement ont été effectués pour la centrale de Dünner, afin d'aplanir les derniers obstacles empêchant le démarrage de la construction avant la diminution de la RPC. Les autorités et les riverains d'Olten ayant déjà pratiquement fait le deuil de ce projet quasiment abouti, ils ont été particulièrement étonnés de le voir réalisé malgré tout. Il a fallu parallèlement modifier le calendrier afin de coordonner les travaux avec la rénovation du canal de la Dünner. Grâce à une excellente collaboration avec les autorités et le bureau d'ingénieurs mandaté,

ce calendrier très ambitieux a été tenu. A la fin de 2014, 80 m de la conduite forcée de quelque 300 m de long et 1,7 m de diamètre ont été déplacés sous le canal.

Après une notable augmentation de puissance de 2,4 MW en 2013, ADEV Solarstrom AG n'a réalisé en 2014 que quatre installations d'une puissance cumulée de 571 kW. Six autres installations ont été planifiées, en partie réalisées et mises en service dans les trois premiers mois de 2015. La conception, la planification et la direction des travaux ont été assurées par nos chefs de projets.

En raison de la réduction de 27% des tarifs de la rétribution au prix coutant (RPC) début 2014, la construction de nouvelle puissance a considérablement baissé en 2014/2015. Les tarifs de la RPC diminueront de 14% en avril 2015, puis encore de 8% en automne. Cela aura pour conséquence de freiner encore davantage le développement du solaire, car ces baisses supplémentaires ne pourront être compensées ni sur l'achat des modules ni sur la construction des installations. L'incertitude quant à savoir si des installations annoncées en 2014 pourraient encore bénéficier de la RPC cette année a également des effets très négatifs. En mars 2015, l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) a publié une brochure intitulée «Tendance à court terme sur le marché du photovoltaïque, brochure pour installateurs». Le plafonnement de la RPC, inscrit dans la loi, est en train de tuer à petit feu l'instrument le plus efficace pour faire avancer le changement énergétique. Une décision positive pour la RPC n'est possible que s'il reste de l'argent dans le fonds RPC. Le prélèvement actuel de 1,5 ct par kWh ne suffit plus à financer les installations solaires annoncées en 2014 et ultérieurement, car le plafond est atteint.

Si un propriétaire, plutôt que de laisser son toit à ADEV, préfère construire lui-même une installation solaire, ADEV Solarstrom AG lui propose une solution «sans souci» et fonctionne comme entreprise générale, à condition qu'un contrat de gestion de l'exploitation soit conclu simultanément. ADEV s'occupe de tous les aspects du projet, de la conception à la

connexion au réseau en passant par la réalisation, les démarches administratives et les contrats de vente de l'électricité. Durant la phase d'exploitation, ADEV gère et entretient les installations. Elle défraye aussi le propriétaire en fonction de la production. En définitive, c'est une solution dans laquelle chaque partie trouve son compte.

Dans le domaine de l'éolien, mener un projet à bien est une tâche de longue haleine. Les installations ont un effet clivant en fonction de l'opinion des riverains à leur sujet. Un large débat doit permettre d'échanger les arguments pour ou contre. Vu la polarisation actuelle dans l'Arc jurassien, ADEV renonce à y développer de nouveaux projets pour l'instant. Elle examine d'autres sites potentiels, également dans les pays voisins. Le remplacement de la vieille éolienne de 150 kW sise sur la Montagne de Granges par une éolienne avec plus de puissance est difficile. Les services industriels de Granges (Stadtwerke Grenchen SWG) projettent d'y aménager un parc de six éoliennes. Il est cependant pas (encore) possible d'inscrire notre projet dans le plan d'affectation. Notre bail n'échoit qu'en 2020. Il nous reste donc du temps pour réaliser un repowering au moment opportun, peut-être après la construction du parc éolien des SWG. Nous continuons par ailleurs d'étudier différentes idées dans d'autres régions. Dans le canton de Bâle-Campagne, le nouveau plan directeur prévoyant six parcs éoliens potentiels est enfin entré en vigueur. ADEV vise une collaboration avec EBL pour développer et réaliser les trois sites retenus dans le Jura bâlois.

Dans le domaine du chauffage, nous avons commencé les travaux d'agrandissement du réseau Sunnefäld construit en 1988 à Aesch. Avant de remplacer l'ancienne installation de couplage chaleur-force, il faut déterminer le potentiel de développement. A la fin de 2014, ADEV a en outre remporté le concours pour le nouveau réseau de chauffage d'Erlenmatt-Ost à Bâle, qui emploie une pompe à chaleur bénéficiant de la chaleur de la nappe phréatique. ADEV fournira de la chaleur dans le cadre d'un contracting au nouvel ensemble d'habitation dans le secteur d'Erlenmatt. Dans le même temps, elle couvrira les toits des immeubles d'installations photovoltaïques dont la

production d'électricité sera vendue directement aux locataires. ADEV avait réalisé en 1988 déjà son premier projet de ce type à la fabrique de chocolat d'Aarau. Aujourd'hui encore, ADEV fournit à tous les locataires de la chaleur et de l'électricité. A l'époque, le projet avait nécessité le consentement du distributeur d'énergie pour voir le jour. Mais depuis avril 2014, la loi suisse donne aux propriétaires d'installations la possibilité de consommer leur propre production. De telles solutions sont donc possibles dans tout le pays.

POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE, PARTICIPATION À DES COMMISSIONS

ADEV s'investit à différents niveaux pour infléchir la politique énergétique dans un sens plus favorable à l'efficacité et aux renouvelables ainsi que pour la transmission du savoir-faire aux nouvelles générations. Eric Nussbaumer, président des conseils d'administration d'ADEV Energiegenossenschaft et d'ADEV Wasserkraftwerk AG, siège au sein de la Commission de l'environnement et de l'énergie (CEATE) du Conseil national, où il s'engage pour promouvoir les énergies renouvelables. Il fait également partie du comité de la Fondation suisse de l'énergie (SES) et préside de l'AEE Suisse, Organisation faîtière de l'économie des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Andreas Appenzeller, directeur du Groupe ADEV, dispense à titre accessoire un enseignement en développement de projets d'énergie renouvelable à l'EPF de Zurich.

Plusieurs membres des conseils d'administration des sociétés du groupe sont engagés professionnellement dans l'efficacité énergétique et les renouvelables. ADEV prend régulièrement position, en tant que producteur décentralisé, dans le cadre des procédures de consultation sur les révisions de la loi et de l'ordonnance sur l'énergie organisées par l'Office fédéral de l'énergie (OFEN). Elle est également représentée au sein de la commission des entreprises de Suisse Eole et dans une commission technique de Swissolar, la fédération suisse de l'énergie solaire.

CLÔTURE DES COMPTES DES SOCIÉTÉS DU GROUPE ADEV EN RÉSUMÉ

(Informations détaillées voir partie B)

PRINCIPAUX CHIFFRES 2014

	Groupe ADEV consolidé	ADEV Energie- genossenschaft	ADEV Wasser- kraftwerk AG consolidée	ADEV Solarstrom AG consolidée	ADEV Windkraft AG
Chiffre d'affaires (CHF)	11 666 663	3 919 195	2 280 055	4 522 576	1 519 729
Bénéfice net (CHF)	-714 483	97 429	-1 048 504	173 047	90 384
Taux de capital propre	48%	13%	48%	49%	81%
Taux d'amortissement (sans les terrains et les projets à l'étude)	7.3%	19.4%	5.3%	6.4%	15.7%
Résultat net d'exploitation (RNE)	1 969 991	164 956	517 404	992 972	193 475
Rendement de l'investissement	0.6%	2.7%	-2.4%	2.1%	3.0%

Bases de la présentation des comptes

La présentation des comptes annuels des différentes sociétés du Groupe ADEV est fondée sur le droit suisse des obligations. La clôture des comptes de toutes les sociétés sont révisés de manière restreinte. Les résultats consolidés des filiales ADEV Solarstrom AG et ADEV Wasserkraftwerk AG ainsi que le résultat consolidé du Groupe ADEV ne sont pas révisés et ne sont fournis qu'à titre d'information. Tous les comptes sont établis selon des critères uniformes.

Le capital est consolidé pour chacune des valeurs indiquées dans les différents boucllements.

COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS DU GROUPE ADEV

24
25

Bilan consolidé au 31.12.2014		2014	2013
ACTIFS		CHF	CHF
Immobilisations corporelles	61 336 210		56 967 643
Immobilisations financières	273 986		373 893
Actifs circulaires	5 931 415		7 787 544
TOTAL ACTIFS	67 541 611		65 129 080
PASSIFS		CHF	CHF
Capital propre	32 721 148		28 252 323
Engagements à long terme	32 850 111		34 747 345
Engagements à court terme	1 970 353		2 129 412
TOTAL PASSIFS	67 541 611		65 129 080
Compte de résultats consolidés		2014	2013
RECETTES		CHF	CHF
Vente d'énergie	9 671 620		9 379 600
Autres recettes de l'entreprise	1 443 610		1 959 515
Produits financiers	51 081		135 606
Autres recettes	551 434		515 798
Recettes extraordinaires	5 566		752 863
Total recettes	11 723 310		12 743 383
DÉPENSES		CHF	CHF
Energie, matériel et prestations de tiers	2 312 436		2 973 616
Frais de personnel	2 094 862		2 086 655
Frais financiers	920 587		910 151
Corrections de change	1 216 295		48 712
Amortissements	4 314 524		3 826 995
Impôts	216 942		318 372
Autres frais d'exploitation	974 852		1 030 213
Dépenses extraordinaires	387 296		809 168
Total dépenses	12 437 793		12 003 881
PERTE / BÉNÉFICE DU GROUPE ADEV	-714 483		739 502

Les montants étant arrondis, il peut en résulter des différences dans les additions.

COMMENTAIRES DU BILAN CONSOLIDÉ

Le bilan consolidé du Groupe ADEV n'a pas été révisé et est fourni à titre d'information. Il comprend les sociétés suivantes :

- ADEV Energiegenossenschaft
- ADEV Wasserkraftwerk AG
- ADEV force hydraulique SAS (FR)
- ADEV Solarstrom AG
- ADEV Solarstrom GmbH (DE)
- ADEV Windkraft AG
- ADEV Ökowärme AG
- Willy Gysin AG

Les ventes d'énergie ont diminué de 3% pour atteindre TCHF 9671. Elles n'ont pas connu la même évolution que la puissance installée, malgré la construction de nouvelles installations. La raison en est la baisse des tarifs d'injection des nouvelles installations et la diminution contractuelle des tarifs des installations existantes à Zurich, Bâle et Saint-Brais. La somme du bilan, qui se monte à TCHF 67541, a augmenté de 4% par rapport à 2013. Pour la première fois, le groupe subit un résultat négatif de TCHF -714. Ce déficit est dû à deux mesures uniques : d'une part, la réévaluation de prêts en euros pour TCHF 1140 et l'assainissement de la société ADEV force hydraulique SAS pour TCH 938. Les prêts en euros aux filiales allemande et française ont été corrigés au cours de 1,10 CHF/EUR. D'autre part, il a fallu réévaluer le prêt à la filiale ADEV Force hydraulique SAS à cause des difficultés initiales à Munster, dues notamment au manque d'eau de ces dernières années. ADEV force hydraulique SAS est désormais désendettée. Sans ces réévaluations uniques, le Groupe ADEV aurait bouclé avec un très bon résultat de près de CHF 1 million. Les amortissements consentis assurent une durée d'amortissement de 14,2 ans en moyenne pour les installations d'ADEV y compris celles qui ont été mises en service

l'année dernière. Les autres recettes de l'entreprise comprennent les recettes liées à la gestion d'exploitations et d'entreprises, les honoraires et les ventes de matériel à des tiers. La dissolution d'investissements et l'activation de prestations propres sont réunies dans les autres recettes.

La clôture des comptes annuels des différentes filiales est présentée sous forme consolidée et sous forme simplifiée dans les pages suivantes. Les comptes simples et les comptes consolidés et détaillés figurent dans la partie B du rapport annuel Comptes annuels du Groupe ADEV.

COMPTES ANNUELS D'ADEV ENERGIEGENOSSENSCHAFT

26 Conseil d'administration

27

Eric Nussbaumer

Président

Ing. électr. dipl. ETS, Frenkendorf

Markus Stokar

Dr. sc. techn. EPF, Oberwil

Rainer Fehr

Ing. dipl. EPF, Hofstetten

Andreas Miescher

Avocat et notaire, Basel

Anna Vettori

lic. sc. pol., Zürich

Karl Viridén

Architecte dipl. ETS, Zürich

Reto Rigassi

Ing. électr. dipl. ETS, Rheinfelden

Bruno Liesch

Ing. dipl. él. ETS/Ing. en énergie

EPG, Herrenschwanden

Siège social

ADEV Energiegenossenschaft

Kasernenstrasse 63

Postfach 550

4410 Liestal

Organe de révision

Duttweiler & Partner

Wirtschaftsprüfung AG

N° de valeur mobilière

2 416 155

Bilan d'ADEV Energiegenossenschaft au 31.12.2014		2014	2013
ACTIFS		CHF	CHF
Immobilisations corporelles	2 659 414	2 845 097	
Participations	2 295 966	2 078 616	
Prêts à long terme au Groupe ADEV	7 081 970	5 606 310	
Actifs circulaires	2 152 844	2 662 274	
TOTAL ACTIFS	14 190 195	13 192 297	
PASSIFS		CHF	CHF
Capital propre	1 843 475	1 342 758	
Engagements à long terme	11 458 262	10 961 456	
Engagements à court terme	888 457	888 084	
TOTAL PASSIFS	14 190 195	13 192 297	
Compte de résultats		2014	2013
RECETTES		CHF	CHF
Vente d'énergie	2 186 945	2 550 160	
Prestations de gestion, honoraires	1 732 237	1 592 429	
Revenus financiers	221 063	127 707	
Recettes extraordinaires	25 232	353 404	
Total recettes	4 165 477	4 623 700	
DÉPENSES		CHF	CHF
Energie, matériel et prestations de tiers	1 455 961	1 694 150	
Frais de personnel	1 456 586	1 408 106	
Frais financiers	257 981	223 697	
Amortissements	521 180	498 724	
Autres dépenses d'exploitation	347 523	389 597	
Dépenses extraordinaires	28 818	338 113	
Total dépenses	4 068 048	4 552 388	
BÉNÉFICE	97 429	71 312	

Les montants étant arrondis, il peut en résulter des différences dans les additions.

COMPTES ANNUELS D'ADEV WASSERKRAFTWERK AG CONSOLIDÉS

Conseil d'administration

Eric Nussbaumer

Président

Ing. électr. dipl. ETS, Frenkendorf

Markus Stokar

Dr. sc. techn. EPF, Oberwil

Jürg Weilenmann

dipl. El. Ing. ETH/Energieing. NDSE

FH, Luzern

Adrian Zwahlen

Hasle-Rüegsau

Siège social

ADEV Wasserkraftwerk AG

Kasernenstrasse 63

Postfach 550

4410 Liestal

Organe de révision

Duttweiler & Partner

Wirtschaftsprüfung AG

N° de valeur mobilière

652 426

Le bilan consolidé d'ADEV Wasserkraftwerk AG n'a pas été révisé et est fourni à titre d'information. Il comprend ADEV Wasserkraftwerk AG et sa filiale française à 100% ADEV force hydraulique SAS.

Bilan consolidé d'ADEV Wasserkraftwerk AG au 31.12.2014		2014	2013
ACTIFS		CHF	CHF
Immobilisations corporelles	24 129 753		19 334 671
Participations et charges activées	8		25 412
Actifs circulants	1 799 121		2 766 102
TOTAL ACTIFS	25 928 882		22 126 185
PASSIFS		CHF	CHF
Capital propre	12 437 284		8 471 699
Engagements à long terme	12 521 861		13 249 220
Engagements à court terme	969 737		405 266
TOTAL PASSIFS	25 928 882		22 126 185
Compte de résultats consolidé		2014	2013
RECETTES		CHF	CHF
Vente d'énergie et autres prestations de l'entreprise	2 280 055		2 086 781
Revenus financiers	21 381		1 194
Recettes extraordinaires	20 344		32 193
Total recettes	2 321 779		2 120 167
DÉPENSES		CHF	CHF
Energie, matériel et prestations de tiers	462 243		403 671
Frais financiers	391 039		249 827
Pertes de change	817 199		–
Amortissements	1 062 597		823 655
Autres dépenses d'exploitation	277 325		398 978
Dépenses extraordinaires	359 881		1 433
Total dépenses	3 370 283		1 877 565
PERTE / BÉNÉFICE	–1 048 504		242 602

Les montants étant arrondis, il peut en résulter des différences dans les additions.

COMPTES ANNUELS D'ADEV SOLARSTROM AG CONSOLIDÉS

28 Conseil d'administration

29

Rainer Fehr

Président

Ing. dipl. EPF, Hofstetten

Karl Viridén

Architecte dipl. ETS, Zürich

Remy Chrétien

Dr. en chimie, Worb

Siège social

ADEV Solarstrom AG

Kasernenstrasse 63

Postfach 550

4410 Liestal

Organe de révision

Duttweiler & Partner

Wirtschaftsprüfung AG

N° de valeur mobilière

666 893

Les comptes annuels d'ADEV Solarstrom AG n'ont pas été révisés. Ils comprennent la filiale allemande à 100% ADEV Solarstrom GmbH et l'entreprise d'installations solaires Willy Gysin AG, Liestal, dans laquelle ADEV Solarstrom AG a une participation de 73%.

Bilan consolidé d'ADEV Solarstrom AG au 31.12.2014		2014	2013
ACTIFS		CHF	CHF
Immobilisations corporelles	27 592 434		26 995 438
Immobilisations financières et immatérielles	14 623		25 559
Actifs circulants	1 834 473		1 744 690
TOTAL ACTIFS	29 441 530		28 765 687
PASSIFS		CHF	CHF
Capital propre	14 378 421		14 244 668
Engagements à long terme	14 302 330		13 175 042
Engagements à court terme	760 779		1 345 977
TOTAL PASSIFS	29 441 530		28 765 687
Compte de résultats consolidé		2014	2013
RECETTES		CHF	CHF
Vente d'électricité	3 389 220		2 885 225
Produits de la livraison et des prestations	1 085 142		1 475 760
Autres recettes de l'entreprise	48 214		200 830
Revenus financiers	24 931		9 371
Recettes extraordinaires	5 363		6 600
Total recettes	4 552 870		4 577 786
DÉPENSES		CHF	CHF
Energie, matériel et prestations de tiers	1 549 064		1 913 413
Frais financiers, y c. pertes de change	770 069		343 181
Amortissements	1 720 855		1 494 618
Autres dépenses de l'entreprise	329 253		378 228
Dépenses extraordinaires	10 583		94 611
Total dépenses	4 379 823		4 224 051
BÉNÉFICE	173 047		353 735

Les montants étant arrondis, il peut en résulter des différences dans les additions.

COMPTES ANNUELS D'ADEV WINDKRAFT AG

Conseil d'administration

Anna Vettori
Présidente
Lic. sc. pol., Zürich

Dieter Seifried
Ing. dipl., économiste dipl.,
Freiburg (D)

Reto Rigassi
Ing. él. dipl. ETS, Rheinfelden

Siège social

ADEV Windkraft AG
Kasernenstrasse 63
Postfach 550
4410 Liestal

Organe de révision

Duttweiler & Partner
Wirtschaftsprüfung AG

N° de valeur mobilière

1 049 753

Bilan d'ADEV Windkraft AG au 31.12.2014		2014	2013
ACTIFS		CHF	CHF
Immobilisations corporelles	5 995 791	6 937 977	
Participations	–	3 150	
Actifs circulants	772 707	1 113 951	
TOTAL ACTIFS	6 768 498	8 055 078	
PASSIFS		CHF	CHF
Capital propre	5 511 187	5 489 335	
Engagements à long terme	1 127 900	2 419 000	
Engagements à court terme	129 411	146 743	
TOTAL PASSIFS	6 768 498	8 055 078	
Compte de résultats		2014	2013
RECETTES		CHF	CHF
Vente d'énergie et autres prestations de l'entreprise	1 519 729	1 523 182	
Revenus financiers, y c. gains de change	8 537	642	
Total recettes	1 528 266	1 523 824	
DÉPENSES		CHF	CHF
Energie, matériel et prestations de tiers	152 299	167 342	
Frais financiers, y c. pertes de change	63 842	100 956	
Amortissements	942 186	931 079	
Autres dépenses d'exploitation	279 554	247 423	
Dépenses extraordinaires	–	1 939	
Total dépenses	1 437 882	1 448 738	
BÉNÉFICE	90 384	75 086	

Les montants étant arrondis, il peut en résulter des différences dans les additions.





Installation photovoltaïque BBZW, Sursee

ORGANISATION ET LIGNES DIRECTRICES

32
33

Conseil d'administration

Le conseil d'administration se compose de huit membres. Leurs tâches sont réglées par le droit des obligations, les statuts et le règlement d'organisation. Les conseils d'administration des filiales de l'ADEV n'ont pas de fonctions de direction ni de fonctions opérationnelles. Il n'y a pas de commissions au sein des conseils d'administration. Le conseil d'administration a nommé un comité de direction de trois personnes et lui a délégué la gestion de l'entreprise, sous réserve de décisions de l'assemblée générale ou du conseil d'administration, conformément à la loi, aux statuts et au règlement.

Le comité de direction se compose des personnes suivantes :

Andreas Appenzeller, président du comité de direction
Arno Günzl, responsable de l'exploitation, membre du comité de direction

Bernhard Schmocker, responsable de la planification et de la construction, membre du comité de direction

Personnel

A la fin de 2014, l'effectif du Groupe ADEV se montait à 14 collaboratrices et collaborateurs au siège à Lies-tal et dans la région de Zurich, qui se partageaient 11,10 équivalents plein temps (10,30 en 2013). Un nouveau poste administratif a été créé. Il est occupé par Nicolas Caravatti, qui a fait un stage auprès d'ADEV en 2014. 25 personnes s'occupent de nos centrales électriques dans le cadre d'une activité accessoire ou sous contrat. Les stages qu'ADEV Energiegenossenschaft offre à des jeunes en formation suscitent toujours beaucoup d'intérêt. Ces stages durent au moins six mois. Le poste de stagiaire a été repourvu en 2015.

Les collaboratrices et collaborateurs d'ADEV en décembre 2014



- 1 Andreas Appenzeller, *président de la direction*
- 2 Arno Günzl, *responsable exploitation, membre de la direction*
- 3 Bernhard Schmocker, *responsable planification et construction, membre de la direction*
- 4 Patricia Kaiser, *responsable administration*
- 5 Brigitta Wenger, *responsable adjointe administration*
- 6 Stéphanie Escalier
- 7 Kevin Flum
- 8 Miranda Graf
- 9 Markus Huber
- 10 Thomas Kramer
- 11 Thomas Soldati
- 12 Brigitta Spiess
- 13 Werner Thommen
- 14 Nicolas Caravatti

Lignes directrices

Par ses activités économiques, ADEV poursuit les objectifs suivants:

- fournir à sa clientèle non seulement des kilowattheures mais aussi des services énergétiques complets
- satisfaire les besoins de sa clientèle en énergie écologique
- augmenter la proportion d'énergie renouvelable et écologique dans l'approvisionnement global
- favoriser des investissements écologiques et les gérer de manière crédible
- exploiter efficacement, sans défaillance et de manière écologique des installations décentralisées de production d'énergie
- mettre en valeur les potentiels d'économies d'énergie ou permettre cette mise en valeur
- travailler de manière transparente et renforcer la confiance de la clientèle
- contribuer le plus possible à la diminution des émissions de CO₂

- réduire les risques majeurs liés à l'énergie nucléaire et aux conséquences imprévisibles à long terme

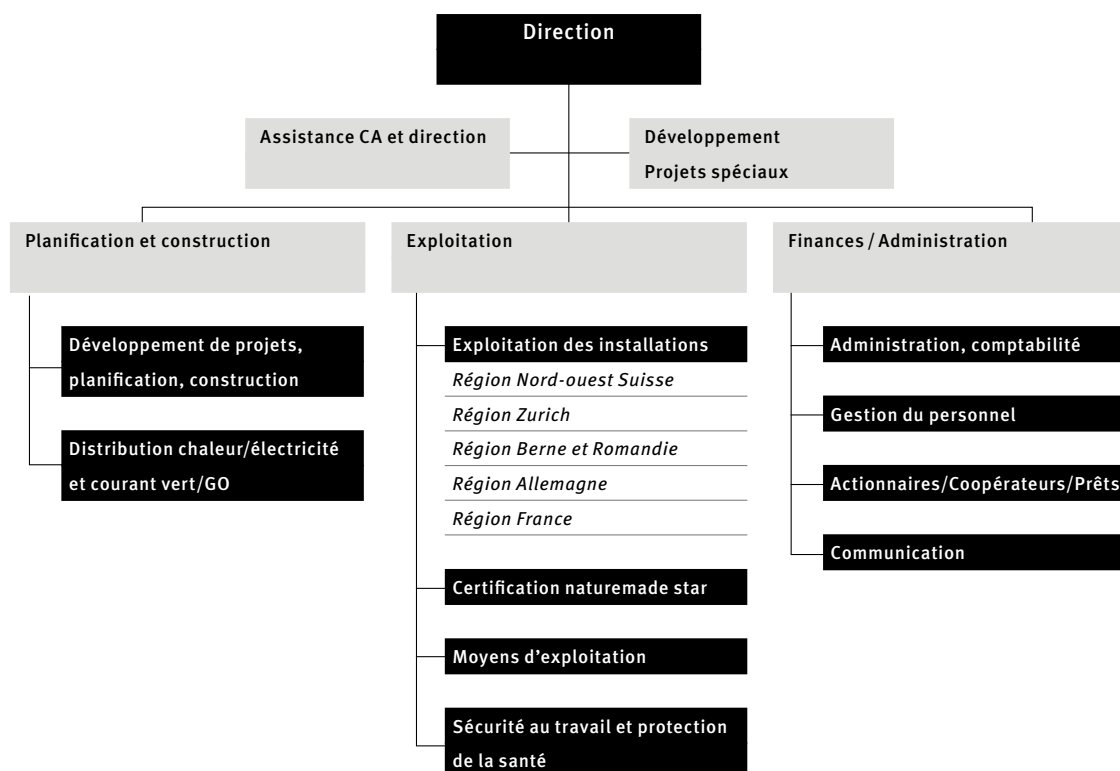
Zone d'activité

Le Groupe ADEV déploie ses activités en premier lieu en Suisse et dans les régions limitrophes. Des prises de participation ou la création de filiales dans l'espace économique européen sont possibles si elles peuvent contribuer à la promotion de la participation citoyenne ou permettre un partenariat stratégique.

Participation citoyenne

Le Groupe ADEV cherche à associer le grand public à l'exploitation des énergies renouvelables en lui ouvrant son capital. Un investisseur ne peut pas posséder plus de 10% du capital d'une filiale. Les actionnaires importants doivent partager la vision d'ADEV, dont l'indépendance doit être garantie. Nous voulons rester fidèles à cet idéal.

Organigramme de l'entreprise



ORGANISATION ET LIGNES DIRECTRICES

- 34 Fourniture de chaleur
- 35 Les besoins de notre clientèle doivent être satisfaits conformément aux exigences de l'efficacité énergétique.

Production décentralisée d'électricité et relations avec les distributeurs
Nous collaborons avec les distributeurs d'électricité pour autant qu'ils assurent des conditions équitables aux producteurs décentralisés.

Politique d'achats
Dans nos rapports avec nos fournisseurs, nous appliquons les lois du marché tout en tenant compte des aspects écologiques et sociaux.

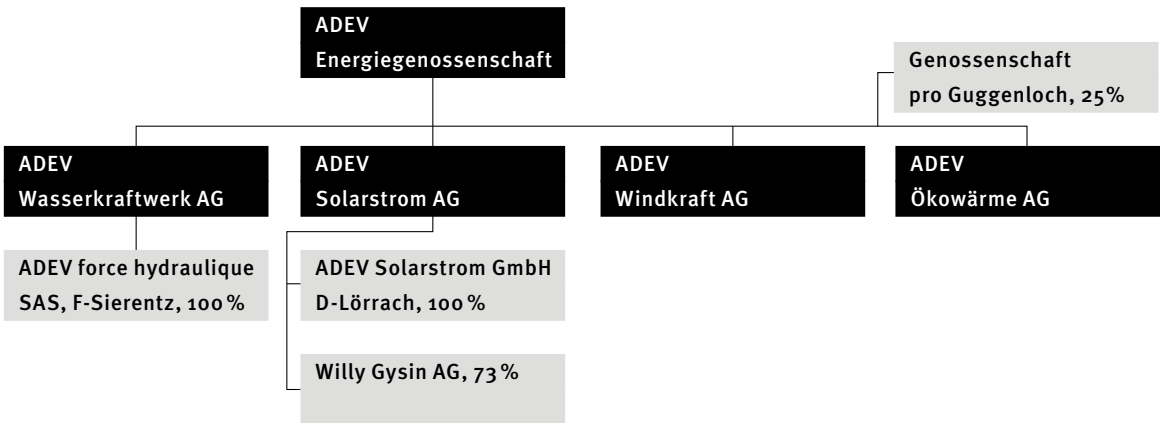
Affectation des bénéfices
Les activités du Groupe ADEV doivent couvrir leurs coûts. Les bénéfices sont affectés prioritairement à la réalisation des objectifs à long terme de l'entreprise. Les détenteurs de parts (actionnaires, coopérateurs) doivent recevoir un dividende à long terme provenant du rendement d'investissements peu risqués (obligations, comptes d'épargne).

Objectifs sociopolitiques
ADEV soutient le développement d'un approvisionnement énergétique durable pour la société dans son ensemble. Nous recherchons des partenariats et appuyons les efforts allant prioritairement dans le sens de cet objectif.

Conduite de l'entreprise
Le Conseil d'administration de la Coopérative est l'organe suprême du groupe. Le président et un membre du conseil d'administration de chaque filiale sont issus du Conseil d'administration de la Coopérative. Les membres des conseils d'administration de la maison mère et des filiales reçoivent une rémunération modérée correspondant à la charge de travail liée à leurs tâches de direction.

Personnel
La direction d'ADEV encourage la participation du personnel. Les collaboratrices et collaborateurs touchent des salaires correspondant aux niveaux du marché, bénéficient de prestations sociales avancées et de bonnes possibilités de formation continue.

Groupe ADEV | Les % représentent la participation au capital



CORPORATE GOVERNANCE

Structure et actionnariat des filiales d'ADEV

Les filiales de l'ADEV sont les sociétés suivantes, toutes ouvertes au public : ADEV Wasserkraftwerk AG, ADEV Solarstrom AG, ADEV Windkraft AG et ADEV Ökowärme AG, filiale à 100%. Le tableau ci-dessous donne des informations précises sur leurs structures et leur actionnariat.

Filiales d'ADEV	Fondation et structure du capital	Principaux actionnaires (>5% des voix)
ADEV Wasserkraftwerk AG	Fondation : 3 mai 1994 Capital-actions : CHF 12 474 000 réparti entre 7908 actions nominales de CHF 1000 et 6120 actions nominales de CHF 100 (actions à droit de vote)	ADEV Energiegenossenschaft (34.1% des voix) CoOpera Sammelstifung PUK (5.5% des voix)
ADEV Solarstrom AG	Fondation : 16 novembre 1998 Capital-actions : CHF 12 437 350 réparti entre 23 628 actions nominales de CHF 500 et 12 467 actions nominales de CHF 50 (actions à droit de vote)	ADEV Energiegenossenschaft (34.6% des voix) Concolor AG (6.53% des voix)
ADEV Windkraft AG	Fondation : 30 décembre 1999 Capital-actions : CHF 4 968 570 réparti entre 16 289 actions nominales de CHF 290 et 8440 actions nominales de CHF 29 (actions à droit de vote)	ADEV Energiegenossenschaft (34.2% des voix)
ADEV Ökowärme AG	Fondation : 14 février 1995 Capital-actions : CHF 300 000 réparti entre 300 actions nominales de CHF 1000	ADEV Energiegenossenschaft (100%)

CORPORATE GOVERNANCE

36 Indemnisations et participations

37 Les membres du conseil d'administration d'ADEV Energiegenossenschaft et des filiales touchent des honoraires pour leur participation aux séances, conformément au règlement approuvé par le conseil d'administration. Les présidents et les membres sont indemnisés pour leurs frais en dehors des séances ordinaires de conseil d'administration selon les règles du marché lors de dépenses régulières ou par des montants forfaitaires. Le tableau ci-dessous présente la liste des indemnités des membres des conseils d'administration.

Indemnisations (frais y c.)

versées aux membres des conseils d'administration

ADEV Energiegenossenschaft	CHF	14 050
ADEV Wasserkraftwerk AG	CHF	7 832
ADEV Solarstrom AG	CHF	7 010
ADEV Windkraft AG	CHF	4 750
ADEV Ökowärme AG	CHF	3 600

Le tableau ci-dessous détaille les participations des membres des conseils d'administration

ADEV Energiegenossenschaft Nombre de parts		ADEV Wasserkraftwerk AG Nombre d'actions		ADEV Solarstrom AG Nombre d'actions		ADEV Windkraft AG Nombre d'actions	
Eric Nussbaumer	1	6		10		3	
Rainer Fehr	4	2		8		2	
Anna Vettori	2	2		22		14	
Markus Stokar	1	68		60		100	
Rémy Chrétien	–	–		12		–	
Bruno Liesch	1	3		12		2	
Andreas Miescher	2	66		59		–	
Reto Rigassi	1	–		–		5	
Dieter Seifried	2	36		–		42	
Karl Viridén	1	–		66		40	
Jürg Weilenmann	2	40		10		–	
Adrian Zwahlen	–	5		–		–	

Direction des filiales d'ADEV

Les filiales d'ADEV n'ont pas de personnel propre. Leur direction et leur exploitation sont confiées à ADEV Energiegenossenschaft via des contrats de gestion et de prestations, conformément aux différents règlements d'organisation. ADEV Energiegenossenschaft est indemnisée pour les prestations suivantes :

- gestion des aspects techniques de l'exploitation des installations de production d'énergie, dépannage inclus
- tenue du registre des actionnaires et organisation de l'assemblée générale
- assistance des conseils administration, tous travaux de gestion et d'administration
- indemnisation de la gestion des entreprises et de l'exploitation

Indemnisations versées à ADEV par ses filiales pour la gestion et l'administration

ADEV Wasserkraftwerk AG	CHF	258 851
ADEV Solarstrom AG	CHF	287 723
ADEV Windkraft AG	CHF	67 112
ADEV Ökowärme AG	CHF	106 949
ADEV Solarstrom GmbH	CHF	16 200
ADEV force hydraulique SAS	CHF	40 818

38
39

Membres des conseils d'administration du Groupe ADEV

ADEV Energiegenossenschaft	ADEV Wasserkraftwerk AG	ADEV Solarstrom AG	ADEV Windkraft AG	ADEV Ökowärme AG
Eric Nussbaumer <i>Président CA ADEV Energiegenoss.</i> <i>Prés. CA ADEV Wasserkraftwerk AG</i>	•			
Rainer Fehr <i>Président CA ADEV Solarstrom AG</i>	•	•		
Anna Vettori <i>Présidente CA ADEV Windkraft AG</i>	•		•	
Stefan Ganz <i>Président CA ADEV Ökowärme AG</i>				•
Dr. Markus Stokar	•			•
Rémy Chrétien		•		
Bruno Liesch	•	• jusqu'à l'AG 2014		•
Andreas Miescher	•			
Reto Rigassi	•		•	
Dieter Seifried			•	
Karl Viridén	•	•		
Jürg Weilenmann		•		
Adrian Zwahlen	•			



- | | |
|--------------------|--------------------|
| 1 Eric Nussbaumer | 9 Reto Rigassi |
| 2 Rainer Fehr | 10 Dieter Seifried |
| 3 Anna Vettori | 11 Karl Viridén |
| 4 Stefan Ganz | 12 Jürg Weilenmann |
| 5 Markus Stokar | 13 Adrian Zwahlen |
| 6 Rémy Chrétien | |
| 7 Bruno Liesch | |
| 8 Andreas Miescher | |



Impressum

Conception graphique
michinussbaumer.ch

Rédaction texte:
eecom GmbH

Photos
archives ADEV

Imprimé
Steudler Press, Basel

Papier
Cyclus Offset
fabriqué de 100 %
vieux papier décoloré

© 2015 ADEV Gruppe



ADEV Energiegenossenschaft
Kasernenstrasse 63
Postfach 550 | 4410 Liestal
Tel. 061 927 20 30 | Fax 061 927 20 49
info@adev.ch | www.adev.ch